

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° _____/MTERFPPS/DGFP/DGPOB/

Portant intégration et nomination de
Monsieur DIRA Benjamin dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des
Services Techniques (ELEVAGE).

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 076/84 du 7-12-84 portant ratification
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23-8-84 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant statut général
des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 60/90 du 3-3-60 fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques ;
(/u le décret n° 62/130/MT du 9-5-62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

D.C.F.

(/u le décret n° 62/195/FP du 5-7-62 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5-7-62 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du
3-2-62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5-7-62 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de
l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26-3-63 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en
ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24-2-67 réglementant :
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglemen-
taires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions
de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31-12-74 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5-7-62 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/856 du 8-8-84 portant nomination
du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 84/858 du 13-8-84 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 84/860 du 20-8-84 portant organisation
des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

(/u le Protocole d'Accord du 24-11-75 signé entre la
RDA et la République Populaire du Congo ;

(/u le Rectificatif n° 84/923 du 19-10-84 au décret n°
84/858 du 13-8-84 portant nomination des Membres du Gouvernement

(/u la lettre n° 6614/MEN/DGJOC/DOB du 12-12-84 du
Directeur de l'Orientatien et des Bourses transmettant le des-
sior de candidature constitué par l'intéressé ;

(/u le décret n° 85/260 du 05/03/85 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
Avancements et révisions des situations administratives des
agents de l'Etat ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3/3/60 et du Protocole d'Accord du 24/11/1975 susvisés, Monsieur DIRA Benjamin, né le 3 Décembre 1957 à Saint-Benoît, titulaire du Diplôme de Médecin Vétérinaire, obtenu à l'Université KARL-MARX LEIPZIG (RDA) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (ELEVAGE) et nommé au grade de Vétérinaire-Inspecteur de l'Elevage Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

ARTICLE 3. - Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 25 JUIL 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSONA .-


Ange Edouard FOUNGUI .-

APPLICTIONS :

JORPC	1
DGFP/DGPCE.	3
DGPCE/BST.	1
D.G.B.	3
D.C.F.	2
M.A.E.	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGCM/BC.	2.-

